

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 13 JANVIER 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 13 janvier 2026, à dix-neuf heures. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Monsieur Christian Charette, maire
 Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, conseiller Siège numéro 1
 Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3
 Madame Annik Carle, conseillère Siège numéro 4
 Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5
 Madame Annie Rinfret, conseillère Siège numéro 6

Est absente : Madame Marjolaine Poudrier, conseillère Siège numéro 2

Les membres présents forment le quorum.

A. ADMINISTRATION

A.1 Ouverture de la séance

01-2026 La séance de la réunion ordinaire du mardi 13 janvier est ouverte à 19h02 par Monsieur Christian Charette, maire de Saint-Léon-le-Grand. Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire. Il est proposé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

A.2 Adoption de l'ordre du jour

02-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Ferron, appuyé par Madame Annik Carle et il est résolu que ce conseil accepte l'ordre du jour présenté;

A. ADMINISTRATION

- 1- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2025
 - 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2025 PVS1
 - 3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2025 PVS2
- 4.- Suivi des procès-verbaux
- 5.- Correspondance
- 6.- Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement général RM01-2026 relatif aux infractions pénales générales et aux autres mesures applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1.- Comptes soumis
- 2.- Renouvellement adhésion FQM 2026
- 3.- Renouvellement adhésion ADMQ 2026
- 4.- Office Municipal d'Habitation OMH St-Léon – Approbation du budget 2026
- 5.- Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie – Camp de jour 2026

C. RESSOURCES HUMAINES

- 1.- Conditions salariales des employés municipaux - Approbation de l'entente no. 2026-01
- 2.- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Nomination des membres

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1.- Contrat d'entretien et soutien des applications - PG solutions et Infotech logiciels municipaux

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

- 1.- Recommandation de paiement à l'entrepreneur BLR Excavation – remplacement d'une partie de la conduite d'aqueduc dans le Grand Rang

G. GESTION DU TERRITOIRE

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

- 1.- Demande de subvention au député de Maskinongé pour le Camp de jour et Fête de la famille 2026
- 2.- Croix-Rouge- « entente de services aux personnes sinistrées » - Période de janvier à décembre 2026
- 3.- Modification des membres du comité de vitalisation

I. DIVERS

- 1.- Location de la terre agricole (terrain en arrière du Centre de loisirs)
- 2.- URLSM – Unité Régional des Loisirs et Sports de la Mauricie – Adhésion de la municipalité et nomination d'une représentante
- 3.- Remboursement – Frais de déplacement
- 4.- Appel à une négociation diligente et concertée face aux mesures budgétaires gouvernementales du projet de Loi 2

J. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

K. PÉRIODE DE QUESTIONS

L. CLÔTURE DE LA SÉANCE

A.3 Approbation des procès-verbaux

03-2026

Les membres du Conseil Municipal ont reçu, au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, copie des procès-verbaux à adopter, ils en ont pris connaissance donc dispensent la directrice générale et greffière-trésorière d'en faire la lecture.

- 3.1 Il est proposé par Madame Annie Rinfret, appuyé par Madame Annik Carle et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2025.
- 3.2 Il est proposé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance extraordinaire PVS-1 du 16 décembre 2025.
- 3.3 Il est proposé par Madame Annik Carle appuyé par Madame Annie Rinfret et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance extraordinaire PVS-2 du 16 décembre 2025.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

A.4 Suivi des procès-verbaux

<u>Date PV</u>	<u>Résolution</u>	<u>Titres</u>	<u>Information</u>
PV 02-12	244	Avis de motion, présentation et dépôt d'un projet de règlement pour la taxation 2026	Fait
PV 02-12	245	Régie d'aqueduc de Grand Pré - Paiement de la quote-part pour l'année 2026	Fait
PV 02-12	246	Nomination du vérificateur pour l'année 2026	Résolution envoyée
PV 02-12	247	Remboursement d'un prêt à l'échéance	Résolution envoyée
PV 02-12	248	Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Léon-Le-Grand pour l'année 2026	Avis public fait + petit journal de décembre 2025
PV 02-12	249	Fermeture des bureaux administratifs - Période des fêtes	Petit journal de décembre 2025 + publ FB
PV 02-12	250	Fin de la probation de la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Roxane St-Yves	Fait
PV 02-12	251	Embauche d'un directeur des travaux publics	Fait
PV 02-12	252	Autorisation de circuler sur les voies publiques	Résolution envoyée
PV 02-12	253	Demande d'aide financière 2026-2027 - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique	Résolution envoyée
PV 02-12	254	Devis d'appel d'offres - Travaux de remplacement d'un ponceau dans le haut du rang Barthélemy - Mandat à l'ingénieur de la MRC de Maskinongé	Résolution envoyée
PV 02-12	255	Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) - Dossier no.PXY83474 - 51035 (4) - 20230517 - 021- Reddition de compte - affectation du montant de 37 000\$ - modifiant la résolution 141-2025	Reddition de compte envoyée
PV 02-12	256	Programme d'aide à la voirie locale - Sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) - Dossier no.GZE94694 - 51035 (4) - 20250422-003- Reddition de compte - affectation du montant de 34 500\$	Reddition de compte envoyée
PV 02-12	257	Recommandation de paiement à l'entrepreneur MGEF inc. - Travaux de réfection du rang de l'Isle	Résolution envoyée et paiement fait
PV 02-12	258	Autorisation de la nouvelle entente pour le parc industriel régional de Maskinongé	Résolution envoyée
PV 02-12	259	Mandat à la FQM - Offres de services professionnels - Accompagnement et soutien en ingénierie - Phase 2 travaux de stabilisation des berges de la rivière Chacoura	Résolution envoyée
PV 02-12	260	Aide financière - Fabrique de Saint-Léon-Le-Grand	Résolution et chèque envoyés
PV 02-12	261	Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins de L'Ouest de la Mauricie - Fête de Noël	Demande envoyée le 4 déc 2025 - demande refusée
PV 02-12	262	Résolution d'appui à la Coopérative de santé de Saint-Étienne-Des-Grès face aux coupures budgétaires gouvernementales	Résolution envoyée
PV 02-12	263	Fin de la probation de la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, Mme Viviane Vertefeuille	Fait

PV 16-12	267	Adoption des prévisions budgétaires 2026	Fait + Sera publié petit journal de janvier 2026
PV 16-12	268	Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026	Fait + Sera publié petit journal de janvier 2026
PV 16-12	269	Règlement 280-2025 - Fixation des taux d'imposition des taxes 2026	Avis de promulgation fait le 17 décembre 2025
PV 16-12	273	Service incendie - embauche d'un pompier volontaire déjà formé	Fait
PV 16-12	274	Service incendie - Achat de deux bunkers, bottes et casques à entériner	Fait
PV 16-12	275	Recommandation de paiement à l'entrepreneur Forage Dirigé Coulombe Inc. - remplacement d'une partie de la conduite d'aqueduc dans le Grand Rang	Résolution envoyée et paiement fait
PV 16-12	276	Service incendie - Achat d'un camion-citerne	Résolution envoyée
PV 16-12	277	Service incendie - Location d'un camion-citerne	En attente

A.5 Correspondance

1.- MRC Maskinongé

1.1-Remerciements aux maires et mairesses sortants.es (12-12)

2.- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

2.1- Nouvelles mesures : plus de flexibilité pour les municipalités (12-12)

2.2- Douze capsules pour soutenir les membres du conseil (19-12)

3.- Société d'habitation Québec

3.1- Nouveaux outils pour préparer votre plan de sécurité incendie et de mesures d'urgence (12-12)

4.- Transporteurs en vrac de Maskinongé Inc.

4.1- Félicitation aux élus pour leurs élections (12-12)

5.- Ministère de l'Économie, Innovation et Énergie

5.1- La consultation sur l'avenir énergétique du Québec est en cours (12-12)

6.- Accès transport viables

6.1- Cocktail-bénéfice sur la mobilité durable - 26 mars 2026 (12-12)

7.- Organisme des bassins versants des rivières du Loup et de Yamachiche (OBVRLY)

7.1- Période de recrutement de la Table de concertation (12-12)

8.- Association forestière de la Vallée du St-Maurice

8.1- Événement bénéfice 28 mai 2026 (19-12)

9.- Les Roy de la Bouffe

Remerciement pour avoir fait appel à leurs services (12-01)

A.6 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement général RM01-2026 relatif aux infractions pénales générales et aux autres mesures applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente

04-2026 AVIS DE MOTION est donné par Monsieur Pascal Trudel conseiller au poste no.3 qu'il y aura adoption, lors d'une séance subséquente, du règlement 281-2026 règlement général RM01-2026 relatif aux infractions pénales générales et aux autres mesures applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente. Une copie du projet de règlement 281-2026 règlement général RM01-2026 est remise à chacun des membres du conseil municipal pour étude avant l'adoption.

Un projet de règlement est présenté et déposé conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*.

Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, conseiller au siège no.1 se retire de la présente résolution et s'abstient de voter.

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

B.1 Comptes soumis

05-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Rinfret, appuyé par Madame Annik Carle et il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand approuve les comptes soumis.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédit. Je, soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés

B.2 Renouvellement adhésion FQM 2026

06-2026 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, appuyé par Madame Annie Rinfret et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand autorise le paiement de la cotisation annuelle de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) au montant de 1478.10 \$ plus les taxes applicables.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

B.3 Renouvellement adhésion ADMQ 2026

07-2026 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Madame Annik Carle et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand autorise le paiement de la cotisation annuelle et des assurances de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour Mme Roxane St-Yves directrice générale et greffière-trésorière au montant de 512 \$ (cotisation) plus les taxes applicables et de 629,55 \$ (assurance), taxes comprises.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

B.4 Office Municipal d'Habitation OMH St-Léon – Approbation du budget 2026

08-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Ferron, appuyé par Madame Annie Rinfret, et il est résolu :

- que le conseil municipal de Saint-Léon-Le-Grand approuve le budget de l'année 2026 de l'OMH St-Léon;
- que la municipalité défraie le coût de sa contribution au montant de 3 537 \$ pour l'année 2026.

Monsieur le maire demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

B.5 Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie – Camp de jour 2026

09-2026 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand demande une aide financière à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie pour l'organisation du camp de jour 2026. Notre camp de jour est réalisé en partenariat avec la municipalité de St-Sévère. Le montant reçu servira pour l'organisation d'activités diverses durant la tenue du camp de jour qui se tiendra du 25 juin au 7 août 2026.

Monsieur le maire demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

C. RESSOURCES HUMAINES

C.1 Conditions salariales des employés municipaux - Approbation de l'entente no. 2026-01

10-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Ferron appuyée par Madame Annik Carle et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand accepte l'entente numéro 2026-01 établissant les conditions salariales des employés municipaux pour l'année 2026, qui sera rétroactif au 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

C.2 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Nomination des membres

11-2026 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, appuyé par Madame Annik Carle, et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand nomme ses membres du Comité consultatif d'urbanisme comme suit :

Monsieur Christian Charette, maire
Monsieur Pascal Trudel, conseiller municipal
Madame Annie Rinfret, conseillère municipale
Monsieur Jean Lemieux, représentant de la population
Monsieur Bertrand Legault, représentant de la population
Monsieur Olivier St-Arnaud, représentant de la population (substitut)

Ces nominations sont pour une période d'un an.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

D.1 Contrat d'entretien et soutien des applications - PG solutions et Infotech logiciels municipaux

12-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Rinfret, appuyé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond et il est résolu que ce Conseil renouvelle les contrats d'entretien et de soutien des applications des logiciels municipaux pour l'année 2026 de la firme PG Solutions inc. et Infotech logiciels municipaux pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

- A. Offre # CESA62896 – Logiciels administratifs 7 150\$ + taxes
- B. Offre # CESA63524 – Logiciel Gestion des permis 623\$ + taxes
- C. Offre # CESAAIFT001016 – Sygem Élection 601\$ + taxes

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

F.1 Recommandation de paiement à l'entrepreneur BLR Excavation – remplacement d'une partie de la conduite d'aqueduc dans le Grand Rang

13-2026 CONSIDÉRANT que les travaux pour le remplacement d'une conduite d'aqueduc dans le Grand Rang sont terminés;

CONSIDÉRANT le contrat liant la municipalité de Saint-Léon-le-Grand à BLR Excavation, pour l'exécution de ces travaux;

CONSIDÉRANT que le sixième décompte progressif (final) est en date du 26 novembre 2025 pour des travaux exécutés, à l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT qu'un bris d'aqueduc est survenu le 30 décembre 2024 sur la conduite d'aqueduc dont les travaux d'installation ont été mandatés à BLR Excavation et que cela a engendré des frais pour la municipalité au montant de 8 565.89\$ et qu'ils seront retenus pour le décompte final;

CONSIDÉRANT que M. Francis-Paul Gélinas, ingénieur et coordonnateur du service technique de la MRC de Maskinongé, a émis sa recommandation de paiement quant aux travaux exécutés dans le projet de remplacement d'une partie de conduite d'aqueduc du Grand Rang prenant en considération les frais supplémentaires déboursés par la municipalité ;

CONSIDÉRANT cette recommandation, le décompte progressif numéro 6 (final) est d'un montant de 14 711,94\$ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont admissibles aux travaux de la TECQ 2019-2024 et qu'ils sont payés avec cette aide financière;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Louise Ferron appuyé par Madame Annie Rinfret et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise la directrice générale Madame Roxane St-Yves à procéder au paiement du décompte progressif numéro 6 à BLR Excavation et émettra le chèque lorsque la facture sera reçue s'élevant à 14 711,94\$ plus les taxes applicables;

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

G. GESTION DU TERRITOIRE

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

H.1 Demande de subvention au député de Maskinongé pour le Camp de jour et Fête de la Famille 2026

14-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Annik Carle, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que ce Conseil demande à monsieur Simon Allaire, député de Maskinongé une aide financière de 6 000 \$ pour la réalisation de deux activités

organisées par la municipalité, dont la fête de la famille 2026, ainsi que pour l'organisation de son camp de jour de l'été 2026.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

H.2 Croix-Rouge – « entente de services aux personnes sinistrées » – période de janvier à décembre 2026

15-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Rinfret, appuyé par Madame Louise Ferron et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand paie sa contribution financière à la Croix-Rouge d'un montant fixe de 225.00 \$ pour la période couvrant janvier à décembre 2026.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

H.3 Modification des membres du comité de vitalisation

16-2026 CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Léon-Le-Grand désire participer au Fonds de vitalisation de la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT que ce programme vise l'ensemble des actions mises de l'avant par une communauté afin de dynamiser son milieu et d'améliorer de façon durable la qualité de vie de sa population;

CONSIDÉRANT que depuis la création du comité de vitalisation le 4 février 2025, plusieurs de ses membres ont quitté ou n'ont pas été réélus lors des dernières élections;

CONSIDÉRANT que le comité a besoin de nouveaux membres pour poursuivre sa mission;

CONSIDÉRANT l'importance de ce programme, la municipalité désire former un comité de vitalisation, composé de 5 citoyens, de 3 élus et d'un fonctionnaire municipal.

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Francois Blais, Monsieur Mario Gélinas, Monsieur Bertrand Legault, Madame Nathalie Paquet et Madame Diane Archambault se sont proposés comme citoyens et que Monsieur Christian Charette, Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond et Madame Annik Carle se sont proposés comme élus et Madame Roxane St-Yves comme fonctionnaire municipal;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Annie Rinfret, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu de nommer Monsieur Jean-Francois Blais, Monsieur Mario Gélinas, Monsieur Bertrand Legault, Madame Nathalie Paquet, Madame Diane Archambault, Monsieur Christian Charette, Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, Madame Annik Carle et Madame Roxane St-Yves comme membres du comité de vitalisation de la municipalité de St-Léon-Le-Grand.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I. DIVERS

I.1 Location de la terre agricole (terrain en arrière du Centre de loisirs)

17-2026 CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand est propriétaire du lot 4 410 399 sur lequel une partie de cette terre est cultivable;

CONSIDÉRANT que la superficie du terrain est d'environ 18 arpents, non drainée et

est maintenant libre pour culture en 2026 avec une possibilité d'une année d'option pour 2027;

CONSIDÉRANT que le bâtiment est exclu du contrat de location;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire louer la terre à un agriculteur(trice) (pour des fins agricoles) et que par le biais du Municipalité en bref fera paraître la demande;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, et il est résolu comme suit :

- QUE la municipalité de Saint-Léon-le-Grand demande des prix pour la location de la terre agricole appartenant à la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.
- QUE la liste des prix soit déposée le ou avant le 26 février 2026 16h30 au bureau municipal.
- Que le prix doit être identifié pour l'année 2026 et que le prix pour l'année d'option soit le même que 2027.
- Que la municipalité se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'année d'option.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I.2 URLSM – Unité Régional des Loisirs et Sports de la Mauricie – Adhésion de la municipalité et nomination d'une représentante

18-2026 CONSIDÉRANT qu'une contribution de 100\$ annuelle plus les taxes applicables est demandée pour que la municipalité soit membre de l'URLSM;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Madame Annik Carle, appuyé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond et il est résolu de payer la contribution de 100\$ annuelle plus les taxes applicables à l'URLSM et de nommer Madame Annie Rinfret comme représentante de la municipalité auprès de l'URLSM (Unité régionale de loisir et de sports de la Mauricie) pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 mars 2027.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I.3 Remboursement – Frais de déplacement

19-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Rinfret, appuyé par Madame Annik Carle et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-Le-Grand défraie les frais de déplacement de ses employés dans le cadre de leur travail au taux de 0.72\$ (taux par kilomètre raisonnable de Revenu Québec) du kilomètre à partir des bureaux administratifs de la municipalité à compter du 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I.4 Appel à une négociation diligente et concertée face aux mesures budgétaires gouvernementales du projet de Loi 2

20-2026 CONSIDÉRANT le rôle indispensable joué par la Clinique médicale St-Laurent de Louiseville (GMF) dans l'offre de services de santé de première ligne auprès des citoyens de la Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand et de l'ensemble de la MRC de

Maskinongé;

CONSIDÉRANT le rôle indispensable joué par toutes les cliniques de la province de Québec dans l'offre de services de santé de première ligne auprès des citoyens;

CONSIDÉRANT les préoccupations exprimées par la population quand aux impacts significatifs découlant des nouvelles mesures gouvernementales introduites par le Projet de loi 2;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de Saint-Léon-Le-Grand de protéger l'accès aux services de santé sur son territoire et de soutenir toute démarche visant à assurer leur pérennité;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des parties concernées - le gouvernement du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) – ont la responsabilité collective de travailler de manière diligente, ouverte et constructive afin d'en arriver à une entente équilibrée qui respecte les besoins et les capacités de chacun, tout en garantissant la pérennité du réseau local de santé;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Madame Louise Ferron et il est résolu :

- Que le Conseil municipal de Saint-Léon-Le-Grand exprime officiellement son appui à la Clinique médicale St-Laurent de Louiseville (GMF) dans sa démarche visant à dénoncer les coupures envisagées et à préserver l'accessibilité des services de santé pour la population;
- Que le Conseil municipal de Saint-Léon-Le-Grand demande au gouvernement du Québec, à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et à la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) d'entreprendre sans délai une révision des taux de financement attribués aux coopératives de santé;
- Que le Conseil municipal de Saint-Léon-Le-Grand demande que les négociations soient menées avec diligence dans un esprit de collaboration et de dialogue ouvert, et vise à rétablir un financement adéquat afin d'assurer la pérennité de ces services essentiels;
- Que copie de la présente résolution soit transmise au Ministre de la Santé, au conseil du Trésor, au député de Maskinongé, à la MRC de Maskinongé, à la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), à la clinique St-Laurent ainsi qu'à l'ensemble des 17 municipalités de la MRC de Maskinongé soit : Charette, Louiseville, Maskinongé, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé, Saint-Boniface, Saint-Édouard de Maskinongé, Saint-Étienne-Des-Grès, Saint-Justin, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Paulin, Saint-Sévère, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Élie-de-Caxton, Sainte-Ursule et Yamachiche.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

J. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

K. PÉRIODE DE QUESTIONS

L. CLÔTURE DE LA SÉANCE

21-2026

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Pascal Trudel propose, appuyé par Madame Louise Ferron et il est résolu de clôturer la séance à 19h27.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Roxane St-Yves
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Christian Charette, maire de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Maire